

Libre cours

de Roula AZAR DOUGLAS

Au CPM, on construit la paix jour après jour



La nouvelle promotion de médiateurs formés par le CPM à Beyrouth et Tripoli.

Une altercation entre étudiants qui tourne mal. Un différend de voisinage qui dégénère en violence. Un désaccord familial qui dérape en conflit permanent. Des situations non rares qui auraient pu être évitées ou du moins mieux gérées par le biais de la médiation. « Le but de toute médiation est d'amener les personnes en conflit à se comprendre, à renouer une communication et à trouver une solution qui satisfasse les deux parties », explique Johanna Hawari-Bourgély, avocate, médiatrice, formatrice, fondatrice et directrice du Centre professionnel de médiation de l'USJ (CPM). Le CPM, créé en 2006, reçoit deux demandes de médiation par semaine à Beyrouth et une à Tripoli. « Nous avons 70 médiateurs actifs. Des hommes et des femmes qui proviennent de tous les horizons culturels et professionnels », précise la directrice du CPM. Des avocats, des médecins, des chefs d'entreprise, des banquiers, des ingénieurs, des magistrats, des infirmiers... Formés à la médiation, leur rôle est d'aider les citoyens à résoudre leurs différends par la voie de la compréhension, de l'écoute et du dialogue.

Devenir médiateur professionnel

C'est son « intérêt pour la résolution des conflits » qui a poussé Mohammad Mansour, 28 ans, volontaire à la Croix-Rouge et activement engagé dans le travail social, à suivre une formation au CPM pour devenir médiateur professionnel. Les cours théoriques, les exercices pratiques et les mises en situation lui ont été « très bénéfiques, ne serait-ce qu'au niveau personnel, dans la vie de tous les jours », affirme le jeune médiateur. Éliane Bou Khalil, responsable de formation au CPM, acquiesce. La médiatrice, qui compte dans son bagage académique un master euro-libanais en médiation interculturelle, confirme : « Effectivement, le changement apporté par la formation au niveau personnel est important. On apprend à écouter l'autre. On acquiert une plus grande ouverture, une souplesse et les outils pour gérer efficacement les tensions. »

Plus de 200 Libanais et Libanaises ont, eux aussi, fait le choix de se former à la médiation professionnelle au CPM. La formation d'une durée d'environ huit mois est validée par un diplôme de médiateur délivré conjointement par le CPM de l'USJ, l'Institut de formation à la médiation et à la négociation de l'Institut catholique de Paris et l'Association des médiateurs européens.

Par ailleurs, le CPM propose, à Beyrouth et/ou à



Johanna Hawari-Bourgély.

Tripoli, des séminaires d'initiation à la médiation et à la communication non violente. « L'objectif de ces séminaires est de permettre aux participants d'acquérir des outils et des techniques pour améliorer leur communication et gérer les situations conflictuelles personnelles », indique Mme Hawari-Bourgély. Le coût de la formation, d'une durée de 4h30, est de 110 000 LL. Outre la formation, le CPM œuvre sérieusement pour promouvoir la médiation, qu'elle soit conventionnelle, judiciaire ou administrative. Membre de l'Association des ombudsmans de la Méditerranée, le centre cherche à promouvoir la création d'un médiateur de la République au Liban.

Former des étudiants-médiateurs

« Nous débutons la semaine prochaine à l'USJ une formation d'étudiants-médiateurs. Elle sera validée par une attestation. Ces universitaires seront compétents pour résoudre, au sein de leur campus, des conflits entre étudiants. Ils seront encadrés par des médiateurs seniors du CPM », annonce Mme Hawari-Bourgély. Le CPM a déjà mené à bien nombre de projets tels que la formation d'élèves-médiateurs au Collège des Saints-Cœurs (Sioufi) et à l'école Notre-Dame de Nazareth, et des formations à la communication non violente et à la médiation auprès des détenus des prisons de Roumieh et de Barbar Khazen. « Les détenus ont eu l'opportunité de vider leurs frustrations et leurs angoisses, et d'éviter ainsi de faire des transferts sur les autres détenus avec des passages violents à l'acte », souligne Mme Hawari-Bourgély. Jean-Louis Keyrouz, élève au Collège des Saint-Cœurs (Sioufi), confie : « Avant de devenir médiateur, je croyais que dans les conflits de la vie, il y avait toujours un perdant et un gagnant. Maintenant, je réalise qu'on ne gagne rien en se disputant avec les autres. J'ai appris à comprendre leurs sentiments, la raison qui les pousse à agir et à réagir de telle ou telle autre façon. J'ai également appris à trouver avec eux les points communs et les terrains d'entente. »

www.cpm.usj.edu.lb



Les élèves-médiateurs de l'école Notre-Dame de Nazareth lors de la remise des attestations de médiation.